

Activités du service d'actualités numériques

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'activité de mise à niveau JDLink « CONNECTEZ VOTRE JOHN DEERE » (nommée ci-après « Activité ») fait partie du service d'actualités numériques de John Deere et est organisée par John Deere Walldorf GmbH & Co.KG, Impexstraße 3, 69190 Walldorf, Allemagne (nommée ci-après « John Deere »).

Objectif de la campagne

L'objectif de cette Activité est de sensibiliser et de mettre en avant les options de mise à niveau de JDLink pour les équipements John Deere plus anciens.

Campagne et durée

L'Activité débutera le 15 février 2021 et se terminera le 31 mai 2021. John Deere se réserve le droit de prolonger cette période jusqu'au 31 octobre 2021 à tout moment avant ou pendant l'Activité. Pendant cette période, le Participant a la possibilité d'acheter, de mettre à niveau et d'activer des équipements éligibles pour lesquels le Participant peut obtenir le système télématique JDLink à moitié prix chez les Concessionnaires participants. La décision de participer ou non à l'Activité est laissée à la discrétion de chaque Concessionnaire et John Deere ne garantit pas que les Concessionnaires proposeront les prix mentionnés ci-dessus.

John Deere se réserve le droit de suspendre ou arrêter l'Activité John Deere pour une raison valable, en particulier si le bon déroulement de l'Activité ne peut plus être garanti pour des raisons techniques ou légales. De telles raisons peuvent inclure des problèmes techniques (erreurs matérielles et/ou logicielles, virus dans le système informatique, manipulation, etc.), des amendements aux conditions générales ou d'autres décisions. Les participants ne peuvent prétendre à aucune réclamation dans le cas d'une résiliation anticipée fondée sur les motifs susmentionnés. En outre, John Deere signale par la présente aux participants que la disponibilité et le fonctionnement de l'Activité ne peuvent pas être garantis.

Participation

Pour participer à l'Activité, les participants doivent s'inscrire à l'Activité sur le site Internet de John Deere (www.deere.fr) avec leur adresse e-mail et leur adresse postale. L'adresse e-mail sera utilisée pour envoyer aux participants un e-mail de suivi afin de confirmer l'adresse e-mail et l'intérêt pour l'Activité. Ensuite, le participant recevra un autre e-mail indiquant si son équipement John Deere est éligible pour le kit d'adaptation JDLink™. Le participant doit imprimer l'e-mail de confirmation et se rendre chez le concessionnaire John Deere de son choix afin d'adapter son équipement éligible pendant la période donnée. Les participants doivent fournir à John Deere les données demandées, telles que genre, prénom, nom, adresse e-mail, adresse postale, et accepter les conditions générales.

La participation à l'Activité est entièrement volontaire. La participation est gratuite, à l'exception des éventuels coûts de télécommunication facturés par l'opérateur Internet ou de téléphonie mobile du participant qui sont à la charge de ce dernier.

Par souci de clarté, il est explicitement statué que la participation à l'Activité n'est ni sujette ni liée de quelque manière que ce soit à l'achat de biens ou de services et que les éléments montrés sur les images ne sont pas nécessairement inclus dans le prix annoncé. La participation est uniquement valide chez les concessionnaires participants dans les pays suivants :

Royaume-Uni, Irlande, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Espagne, Belgique, Portugal, Italie, Pologne, Pays-Bas, Belgique, Danemark, Suède, Russie, Ukraine, Bulgarie, République Tchèque, Norvège, Roumanie, Hongrie, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Croatie, Slovaquie

Éligibilité ; exclusion

Toutes les personnes physiques âgées d'au moins 14 ans peuvent participer à l'Activité, sauf si la participation est expressément exclue. Aucun profit ne sera distribué aux personnes âgées de moins de 14 ans. Dans le cas où le participant n'a pas encore atteint l'âge de 18 ans ou n'est pas ou pas entièrement compétent pour quelque autre raison, une autorisation parentale (ou des représentants légaux) est nécessaire pour participer à l'Activité. Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois à l'Activité. Les participations par le biais des procédures tierces de participation de masse ne sont pas autorisées.

Les employés de Deere & Company, ainsi que de toutes les entreprises affiliées et succursales au sens des sections 15 et suivantes, AktG incluses, et leurs parents directs, les employés de l'agence et toutes les personnes impliquées dans la conception et l'organisation de l'Activité ne peuvent soumettre leur participation.

John Deere peut refuser la participation de personnes individuelles pour une raison valable, par ex. toute violation ou tout non-respect de ces Conditions générales, toute (tentative de) manipulation, etc., et se réserve le droit d'entreprendre une action en justice. Si l'exclusion est dûment justifiée, John Deere peut également refuser l'attribution de cadeaux/prix ou en demander la restitution. Une exclusion fondée sur une raison valable ne donne au participant exclu aucun droit de réclamation vis-à-vis de John Deere.

Responsabilité

La responsabilité de John Deere, de ses représentants légaux, employés et agents d'exécution, issue de ou en lien avec l'Activité, sans tenir compte de la base juridique, est limitée à la négligence grave ou intentionnelle.

La limitation de responsabilité mentionnée ci-dessus s'applique en particulier aux dommages causés par des erreurs, retards ou interruptions dans la transmission, en particulier l'accessibilité du site de l'Activité, en cas de dysfonctionnements de l'équipement technique et du serveur, de contenu incorrect, de perte ou suppression de données ou de virus. La limitation de la responsabilité mentionnée ci-dessus ne s'applique pas aux dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé ou de la violation des obligations contractuelles de base (obligations fondamentales).

Les obligations contractuelles matérielles sont celles qui doivent garantir des droits au participant conformément au sens et à l'objet du contrat ou dont l'accomplissement est essentiel pour permettre la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le participant peut compter en toute circonstance. Dans le cas d'une légère violation par négligence des obligations contractuelles matérielles, John Deere sera uniquement tenu responsable des dommages qui étaient prévisibles au moment de la conclusion du contrat et qui sont typiques pour ce type de contrat, à moins que les demandes de dommages et intérêts ne se basent sur une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

Protection des données

John Deere est responsable du traitement des données.

Lors de la participation à l'Activité, les données personnelles des participants (nom, titre, adresse e-mail, genre, numéro de téléphone, adresse postale) sont collectées, traitées et utilisées dans le cadre de l'Activité. Ces données sont collectées, traitées et utilisées exclusivement aux fins de l'exécution de l'Activité et donc pour l'accomplissement du contrat par John Deere conformément à l'Article 6 (1) lettre b) du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Si le participant n'a pas encore atteint l'âge de 16 ans, les parents (ou autres représentants légaux) doivent autoriser le traitement des données personnelles.

Les données fournies par le participant seront supprimées immédiatement après la fin de l'Activité, à moins que le participant n'ait autorisé la poursuite du traitement de ses données ou qu'il n'existe une obligation légale justifiant la conservation des données. Dans ce dernier cas, le traitement ultérieur des données sera restreint. Les données ne seront transmises à des tiers que si cela s'avère nécessaire à l'exécution de l'Activité (par ex. pour l'envoi du prix), à moins que le participant n'ait autorisé le traitement ultérieur de ses données.

Étant donné que cette Activité fait partie du service d'Actualités numériques, le participant donne son accord séparé pour le traitement de ses données personnelles à des fins de fourniture du service d'Actualités numériques. Pour obtenir plus d'informations sur le traitement des données personnelles pour exécuter cette Activité ainsi que sur le traitement des données personnelles à des fins de fourniture du service d'Actualités numériques, merci de consulter : <https://www.deere.fr/fr/formulaires/digital-news-service/>

Divers

Si l'une des dispositions susmentionnées de ces conditions générales de participation s'avère invalide ou contient une lacune, le reste des dispositions n'en est pas affecté. Les dispositions invalides ou incomplètes seront conservées avec le contenu valide qui représente de manière aussi proche que possible le sens du contenu invalide.

Aucun recours auprès de tribunaux n'est permis.

L'Activité et les conditions générales de participation sont régies par les lois d'Allemagne.